

→ COMMUNIQUÉ URGENT UNE ÉCOLE EN DANGER ! DES ENFANTS OUBLIÉS !

Nous, parents et enseignants des écoles Reuss, situées dans le quartier du Neuhof, à Strasbourg, sommes **extrêmement préoccupés** par la situation dans laquelle se trouve notre groupe scolaire.

En effet, nos écoles ont été classées injustement dans un niveau d'éducation prioritaire qui n'est pas le leur compte tenu de la misère sociale, économique, voire psychologique et affective qui touche les enfants qui la fréquentent. Cela s'est fait dans une **opacité la plus totale**, et sur la base de **faux chiffres**.

Nous avons découvert suite à cette décision du rectorat de l'Académie de Strasbourg, que les enfants de nos écoles ne sont comptabilisés dans aucune statistiques et qu'ils sont tout bonnement **oubliés par l'Education Nationale**.

Cet oubli ne semble pas inquiéter la mairie de Strasbourg, qui ne **soutient pas clairement et fermement** nos actions depuis le début de notre mobilisation il y a deux mois.

Enfin, les locaux de nos écoles ont été jugés par plusieurs expertises comme **dangereux**, et sont sous avis défavorable d'exploitation depuis 20 ans. Et pendant ce temps, la municipalité réfléchit encore afin de savoir si l'école doit être intégrée au nouveau plan de rénovation urbaine du quartier. Cela nous révolte, tant l'urgence et l'attente sont immenses !

Ainsi, cette école et les 730 enfants qu'elle accueille, sont oubliés, par tous !

Vous trouverez dans le dossier ci-joint un certain nombre de preuves et documents à l'appui et **nous espérons que ce scandale vous interpellera autant qu'il nous indigne.**

➤ Contact

e-mail : repstockfeldreuss@outlook.fr
courrier : M. AMEJRAR Karim
4 rue Ingold 67100 STRASBOURG
téléphone : 06.49.45.50.30.

→ LE PROBLÈME DES CHIFFRES

Le vendredi 12 décembre 2014, le recteur de l'Académie de Strasbourg, M. Jacques-Pierre Gougéon, a communiqué à la presse la liste des réseaux classés en REP et en REP+, méprisant au passage les négociations entamées avec les syndicats et prévues jusqu'au 17 décembre...

L'Inspection Académique du Bas-Rhin nous a ensuite communiqué par email un outil de travail qui a visiblement été utilisé pour le recueil des données des écoles maternelles et primaires afin d'élaborer ce classement. Il s'agit d'un tableau contenant des résultats statistiques qui reposent sur quatre indicateurs sociaux : PCS (Professions et Catégories Socioprofessionnelles) défavorisées, taux de chômage, taux de personnes sans diplômes, ainsi que le revenu fiscal médian. Quelle ne fut pas notre surprise en découvrant les données concernant le groupe scolaire Reuss ([en bleu dans le document ci-dessous](#)) :

- PCS défavorisées : 75 %
- Taux de chômage : 9.6 %
- Taux de personnes sans diplômes : 28,6 %
- Revenu fiscal médian : 18544 euros par an

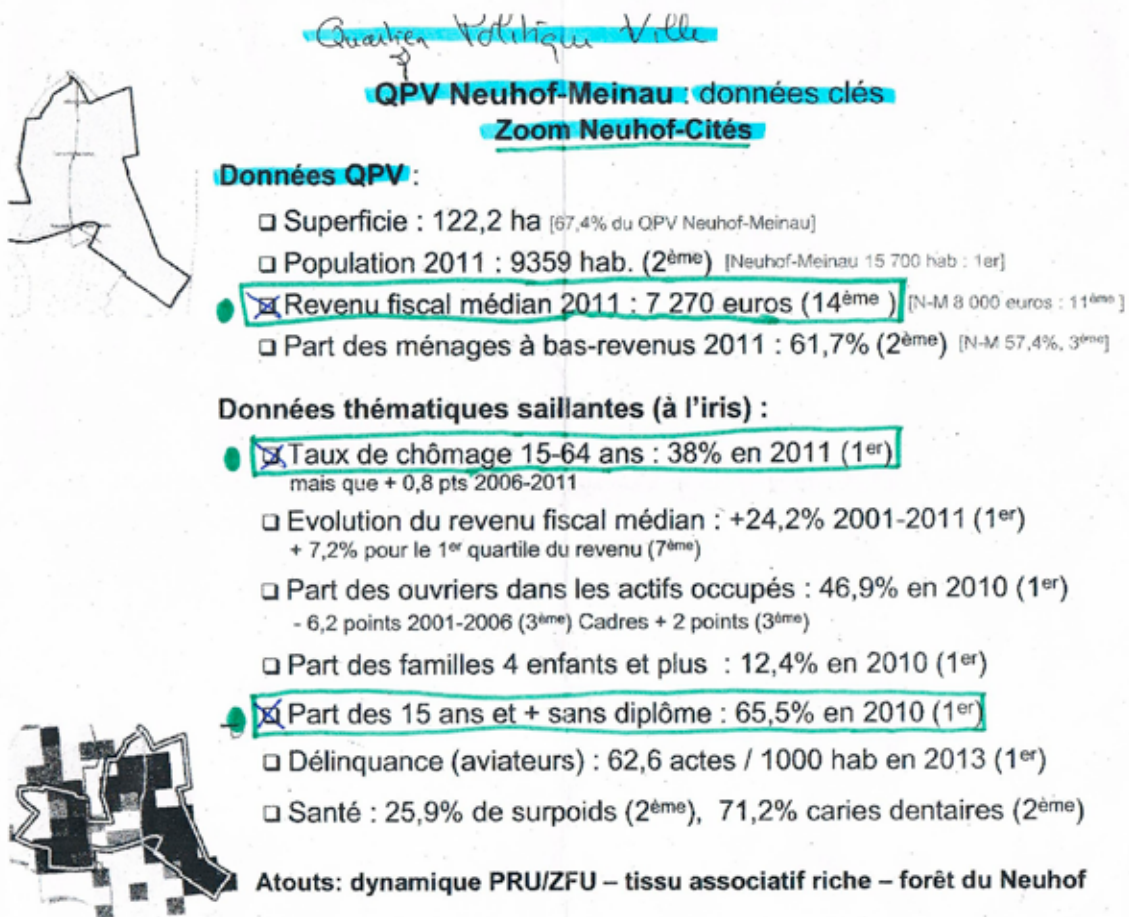
Rentrée 2015								Rentrée 2014							
Etude concernant les écoles en REP								Indicateurs				Effectifs / Classes			
N° UAI	Ligne Recherche	Type	Appellation	Localité	CIRCONSCRIPTION	SITES BILINGUES	EP R2015	PCS défavorisées 2008_2012	Taux de chômage	Sans diplômes	Revenu médian	TOTAL ÉLÈVE	TOTAL CLASSES	TE CONSTAT	
Secteur du collège Stockfeld															
0670404A	671	E.E.PU	STOCKFELD	STRASBOURG	STRASBOURG 3	ss	oui	52,8	13,3	38,1	17508	221	10	22,10	
0670297J	686	E.M.PU	STOCKFELD	STRASBOURG	STRASBOURG 3	ss	oui	0	13,3	38,1	17508	156	6	26,00	
0670392M	668	E.E.PU	NEUHOF	STRASBOURG	STRASBOURG 3		non	37,8	18,2	35,5	16705	216	9	24,00	
0670396S	669	E.E.PU	RODOLPHE REUSS 1	STRASBOURG	STRASBOURG 3		oui	75,7	9,6	28,6	18544	230	10	23,00	
0670397T	670	E.E.PU	RODOLPHE REUSS 2	STRASBOURG	STRASBOURG 3		oui	75	9,6	28,6	18544	214	10	21,40	
0670292D	683	E.M.PU	NEUHOF A	STRASBOURG	STRASBOURG 3		non	0	18,2	35,5	16705	104	4	26,00	
0670293E	684	E.M.PU	NEUHOF B	STRASBOURG	STRASBOURG 3		non	0	18,2	35,5	16705	54	2	27,00	
0670295G	685	E.M.PU	RODOLPHE REUSS	STRASBOURG	STRASBOURG 3		oui	0	9,6	28,6	18544	276	11	25,09	
Total 8 écoles									13,75	33,56	17595	1471	62	23,73	

Source : email de l'Inspection Académique du Bas-Rhin reçu le 12 décembre 2014.

Cela n'a en effet pas manqué de nous choquer, parents d'élèves et enseignants, tant ces chiffres nous semblent loin de la réalité du quartier. Et bizarrement, le lundi 15 décembre 2014, un second email de l'Inspection Académique est arrivé dans les boîtes mails de nos écoles, nous demandant de ne pas diffuser ces informations. Que faire dans ces conditions ? Nous apprenions notre classement en REP et non pas en REP+, apparemment sur la base de chiffres faux, et en plus nous devions nous taire. Deux jours plus tard, le 17 décembre 2014, l'annonce de Mme Najat Vallaud-Belkacem, Ministre de l'Education Nationale, de la nouvelle carte de l'Education Prioritaire, nous classait en REP.

Cependant, la municipalité de Strasbourg, dans le cadre du QPV (Quartier Politique de la Ville) a elle aussi réalisé des statistiques sur le quartier. Et les résultats sont bien différents. Les voici pour le quartier du Neuhof-Cités, avec les mêmes indicateurs :

- Taux de chômage : 38 %
- Taux de personnes sans diplômes : 65,5 %
- Revenu fiscal médian : 7270 euros par an



Source : mairie de Strasbourg. Quartier Politique de la Ville (QPV).

Dès lors, comment justifier un tel écart ? De plus, le quartier du Neuhof est depuis 2012 classé par l'Etat en ZSP (Zone de Sécurité Prioritaire) et parmi les 15 premiers des 200 quartiers les plus sensibles de France¹. Comment croire alors qu'un tel quartier puisse avoir un taux de chômage inférieur à la moyenne nationale ?

→ VICTIMES D'UNE INJUSTICE ?

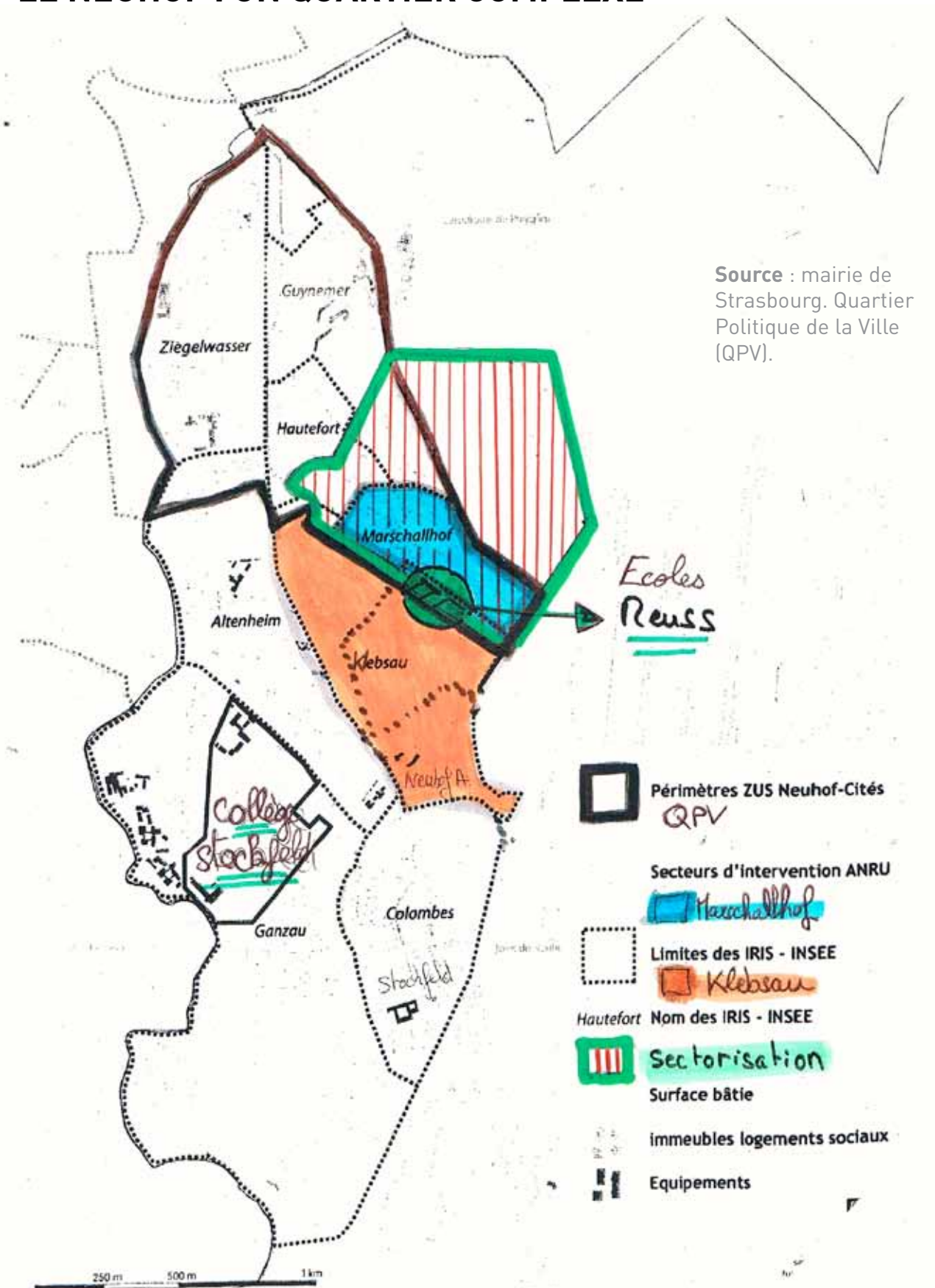
Le Rectorat entretient volontairement le flou sur toute cette histoire. Depuis ces chiffres que nous avons reçus et que l'on nous demande de ne pas diffuser, plus rien ne nous est parvenu. Ces chiffres n'ont d'ailleurs jamais été annoncés officiellement, et nous ne savons donc pas réellement à quoi ils correspondent. Sont-ils les chiffres définitifs ? Une ébauche ? Le Rectorat ne répond pas à toutes ces questions, mais assure par la voix de M. Jacques-Pierre Gougeon, son recteur, que tous les calculs sont exacts et objectifs, et qu'ils ont même été refaits avec des données plus précises sur le quartier mais que cela ne nous permet tout de même pas d'intégrer le dispositif REP+, tout en refusant bien sûr de nous communiquer ces nouveaux résultats ! Nous réclamons donc, et en vain depuis deux mois, ces chiffres ainsi que les méthodes de calculs qui ont été mises en oeuvre pour les obtenir. D'ailleurs, nous sommes aujourd'hui en droit de nous demander si ces documents existent vraiment. Ou bien sont-ils juste un prétexte pour le recteur qui cherche à faire appliquer, coûte que coûte, une réforme imposée par son ministère de tutelle dans un cadre budgétaire strict ? Ce qui est certain, c'est que M. Gougeon n'hésite pas à affirmer en toute quiétude que tout cela s'est fait dans la plus grande transparence...

En vérité, l'affaire est très grave, car à nos yeux, il s'agit d'une administration publique (le Rectorat) qui fait de la rétention d'informations et refuse que nous, parents d'élèves et enseignants inquiets, mais avant tout simples citoyens, nous puissions avoir un droit de regard sur des décisions qui nous impactent directement.

1 source : http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/action/piece-jointe/2014/07/liste-dec2013_80zsp.pdf

Pour M. Gougeon, que nous avons interpellé à plusieurs reprises, aucun problème puisque la réponse à nos soucis se trouve dans d'autres chiffres : la part d'élèves boursiers dans notre quartier serait faible, ce qui expliquerait notre classement en REP et non pas en REP+. Ce n'est là qu'une pirouette supplémentaire pour ne pas répondre aux véritables questions et inquiétudes des parents et enseignants, et éviter de fournir des données fiables et officielles. Car cette statistique de la part de boursiers ne prend en compte que les élèves inscrits au collège, pas ceux scolarisés en maternelle ou élémentaire...

→ LE NEUHOF : UN QUARTIER COMPLEXE



Le Neuhoof est un quartier difficile à appréhender, tant dans son urbanisme qu'au niveau des populations qui l'habitent. On peut le diviser en deux parties. Un côté dit «Neuhoof-Cités» qui abrite les familles les plus défavorisées, et constitué de barres HLM. L'autre côté, dit «Neuhoof-Village», est plus aisé et constitué de petits immeubles cossus et de pavillons. Si le Collège du Stockfeld est situé en plein coeur du côté Neuhoof-Village, il n'en va pas de même pour les écoles Reuss. Celles-ci se trouvant à la frontière de deux IRIS² : le Marschallhof (en bleu sur le plan) qui constitue l'essentiel du côté Neuhoof-Cités, et la Klebsau (en orange sur le plan) qui marque le début du côté Neuhoof-Village. Ces deux zones séparées par une simple rue (Allée Reuss) abritent cependant des populations bien différentes : classe moyenne côté Klebsau et familles défavorisées côté Marschallhof.

Chaque établissement scolaire appartient à un IRIS en fonction de son adresse et non pas du secteur de recrutement des élèves. Ainsi, et de par leur adresse, les écoles Reuss appartiennent à l'IRIS Klebsau. Dès lors, il apparaît pour le Rectorat que l'essentiel des élèves des écoles Reuss arrivent de la Klebsau, et une minorité du Marschallhof. Autrement dit, nos écoles seraient essentiellement fréquentées par des enfants issus de familles aisées. Mais la réalité est toute autre car peu d'élèves sont issus de l'IRIS Klebsau. En effet, le secteur de recrutement (hachures rouges sur le plan) des écoles Reuss se trouve au Marschallhof, côté Neuhoof-Cités. Ainsi, dans nos écoles, et en nous appuyant sur l'adresse des parents, nous arrivons à la conclusion inverse de celle du Rectorat : 2,75 % des élèves viennent de l'IRIS Klebsau, contre 88,8 % de l'IRIS Marschallhof. Les 8 % restants étant des enfants issus de foyers ou d'internats. Ces derniers n'étant pas du tout pris en compte dans les statistiques du Rectorat !

Provenance des élèves des écoles Reuss

	Total	ERPD/foyers	autres secteurs	Iris Klebsau	Iris Marschallhof
EM Reuss	281	0	3	11	267
EE Reuss 1	230	29	2	6	193
EE Reuss 2	216	26	1	3	186
TOTAL	727	55	6	20	646
%		7,57%	0,83%	2,75%	88,86%

Source : Ecoles Reuss (données basées sur l'adresse postale des parents d'élèves).

Mais il y a pire... Car si le Rectorat affirme que nos élèves viennent de la Klebsau, que fait-il des enfants du Marschallhof ? Dans quelles écoles sont-ils scolarisés ? Nulle part selon le Rectorat puisqu'ils sont tout bonnement exclus des statistiques et n'apparaissent donc dans aucun résultat. Nous, en tant que parents d'élèves et enseignants, ressentons cet acte violent comme un rejet et un mépris total affichés par le Rectorat envers nos enfants et nos élèves. Ce ne sont pas moins de 700 élèves qui sont ainsi niés par notre administration. Ils sont les 700 oubliés de l'éducation prioritaire. Cela est à la fois choquant et révoltant ! Et pendant ce temps, Mme Michèle Weltzer, DASEN (Directrice Académique) du Bas-Rhin, admet tranquillement que le secteur de recrutement réel et celui utilisé pour le recueil des données ne coïncident effectivement pas, mais que comme la règle retenue est l'appartenance des écoles à un IRIS par leur adresse, rien ne sera modifié. C'est absolument aberrant et scandaleux !

2 **IRIS** : Ilots Regroupés pour l'Information Statistique. Les communes d'au moins 10 000 habitants sont découpées en IRIS. L'IRIS constitue la brique de base en matière de diffusion de données infra-communales. Il doit respecter des critères géographiques et démographiques et avoir des contours identifiables sans ambiguïté et stables dans le temps. Source : <http://www.insee.fr/>

Face à cette situation d'impasse, le Rectorat proposerait de mettre en place un «groupe de travail» autour de ces problématiques (IRIS et secteur de recrutement) pour les écoles Reuss et le Collège du Stockfeld. Seulement, là encore, il ne s'agit que de rumeurs. Rien ne nous a été spécifié officiellement. Nous n'avons aucune information à propos de ce «groupe de travail». Quand doit-il être mis en place ? Qui en fera partie ? Quel seront ses moyens ? Quel sera son pouvoir ? Nous craignons, une fois de plus, qu'il s'agisse d'une manoeuvre du rectorat afin de gagner du temps jusqu'à la rentrée scolaire 2015 (date à laquelle la réforme sera appliquée) tout en espérant calmer nos ardeurs revendicatives.



Photographie des 700 élèves oubliés des écoles Reuss, janvier 2015.

→ RÉNOVATION URBAINE

Un grand plan de rénovation urbaine a été mis en place par l'Etat et la Municipalité dans le quartier du Neuhof afin d'y attirer plus de classes moyennes et d'atteindre les objectifs de «mixité sociale» que s'est fixé le gouvernement. Cela a commencé il y a quelques années avec la ligne de tramway qui arrive jusqu'au Neuhof et permet de désenclaver le quartier en le reliant au centre-ville. Aujourd'hui, de nouveaux bâtiments se construisent, et d'autres sont rénovés. Mais pour attirer des populations plus aisées, il y a un besoin d'écoles «normales» afin que ces familles nouvelles n'évitent pas la carte scolaire par des dérogations ou en scolarisant leurs enfants dans le privé. C'est pourquoi nous nous interrogeons aujourd'hui. Tout cela n'est-il pas une manoeuvre visant à redorer l'image du quartier à tout prix, quitte à exclure injustement quelques établissements de l'éducation prioritaire ? Le Recteur, le Maire, et la Ministre, ne marchent-ils pas main dans la main pour imposer leurs vues nouvelles pour le quartier, faisant fi des personnes qui y vivent et y travaillent ? Ajoutons aussi à ce trio M. Philippe Bies, député, ex-adjoint au maire de Strasbourg en charge du logement, ex-vice-président de la CUS (Communauté Urbaine de Strasbourg) en charge du logement, et aujourd'hui président de deux Offices Publics HLM (CUS Habitat et Habitation Moderne) qui investissent dans le quartier du Neuhof. Conflit d'intérêt ? La question peut légitimement être posée.

Car d'une réforme de l'éducation prioritaire qui devait se faire dans la concertation, la participation, le débat et le dialogue (rien de tout cela n'a eu lieu), il semble que nous ayons été absorbés dans un projet bien plus vaste, mais qui semble malheureusement se résumer à une simple affaire d'accords passés entre amis...

→ UNE ÉCOLE À DEUX VITESSES ?

Nous craignons à présent la mise en place d'une école à deux vitesses, maquillée derrière une image faussée de «mixité sociale». Comment cela est-il possible ? Le quartier du Neuhof possède, un peu plus au nord, un second collège : le Collège Solignac. Ce dernier, avec les écoles de son réseau, a été classé en REP+ (les bonnes données ont cette fois-ci été retenues car l'IRIS et le secteur de recrutement coïncident). Et si, comme nous le pensons, le Collège du Stockfeld et les écoles de son réseau sont poussés vers la sortie de l'éducation

prioritaire (même si c'est dans 4 ans, c'est demain³), alors c'est bien une école à deux vitesses qui va se mettre en place dans le quartier. Mais pas d'inquiétude pour le gouvernement, les chiffres affirmeront avec certitude que la «mixité sociale» est à l'oeuvre. En effet, entre des établissements classés en REP+ et les autres sortis de l'éducation prioritaire (et donc redevenus «normaux»), le choix sera vite fait pour ces nouvelles familles aisées installées au Neuhof. Les enfants favorisés seront scolarisés au Collège du Stockfeld et dans les écoles de son réseau, tandis que les plus défavorisés seront regroupés au Collège Solignac et ses écoles. De l'extérieur, le quartier sera vu comme un modèle de mixité sociale. De l'intérieur, le clivage, la séparation, et la ghettoïsation seront encore plus renforcés.

C'est une hypothèse que nous faisons. Nous espérons réellement nous tromper. Mais rien ne semble nous contredire. Et le silence du Rectorat, de la Municipalité, et du Ministère à ce sujet ne nous rassure pas du tout. C'est même très alarmant ! Et notre inquiétude ne cesse de grandir. Car il en va de l'avenir de notre quartier, mais aussi de nos enfants et de nos élèves.

→ SÉCURITÉ DES BÂTIMENTS ET MISE AUX NORMES

A y regarder d'un peu plus près, nous pouvons dès à présent nous demander si cette «école à deux vitesses» n'existe pas déjà sur un tout autre terrain : celui des bâtiments et de leur mise en sécurité. En effet, le cas du groupe scolaire Reuss est extrêmement grave et inquiétant. Ses bâtiments sont sous le coup d'un avis défavorable à leur exploitation depuis 1995 ! Les lieux, si cette préconisation était mise en oeuvre, devrait être inoccupés et immédiatement rénovés. La Sous Commission Départementale de la Sécurité (SCDS) du Bas-Rhin visite en effet nos écoles tous les trois ans afin de vérifier si les bâtiments respectent les normes de sécurité. Et depuis 1995, c'est toujours la même réponse : «avis défavorable». Le bâtiment construit dans les années 1960 présente aujourd'hui un état de vétusté avancé. Les normes de lutte contre l'incendie en particulier ne sont pas du tout respectées. Les matériaux inflammables sont nombreux, l'évacuation des fumées non respectée, l'isolation des locaux beaucoup trop faible, etc...

NOTA : L'établissement est sous avis défavorable à la poursuite de l'exploitation depuis le 30 mars 1995, avis motivé par l'absence du certificat de conformité gaz ainsi que du non-respect des prescriptions antérieures.

Ces prescriptions portaient principalement sur une demande d'étude de mise en sécurité de l'établissement, incluant l'encloisonnement et le désenfumage des cages d'escalier, le recoupement des couloirs de grande longueur à chaque niveau et l'isolement des locaux à risques.

A ce jour, aucun dossier de mise en sécurité n'a été déposé et la majorité des prescriptions n'ont toujours pas été suivies d'effets.

Après analyse du risque, et en référence à la réglementation en vigueur, le Groupe de Visite émet les principales observations suivantes :

- absence d'un système de désenfumage des cages d'escaliers ;
- absence d'isolement des locaux à risques ;
- absence de recoupement des circulations horizontales de grande longueur ;
- absence du certificat de conformité gaz relatif à la réception des travaux du 3 mars 2005 ;
- etc...

Cet établissement présente un risque potentiel non négligeable pour ses occupants, en effet compte tenu des dispositions constructives existantes, un incendie pourrait se déclarer et se propager très rapidement à l'ensemble des bâtiments.
Les conséquences pourraient s'avérer dramatiques.

Source : Rapport de la Sous Commission Départementale de Sécurité (SCDS), 31 mai 2011

3 Le recteur, M. Gougeon, nous affirme avec bonhomie que nous conserverons nos moyens actuels pendant les quatre années à venir. Il refuse cependant de nous fournir un document signé de sa main actant et détaillant cette promesse. Et, le sourire aux lèvres, il nous demande de lui faire confiance, car dit-il, il est «un homme de parole». Soit il nous croit vraiment naïfs, soit il se moque ouvertement de nous.

IV. ANALYSE DU RISQUE

Risques de développement et de propagation d'un incendie : au vu du stockage anarchique dans certains locaux non adaptés, du désordre et du potentiel calorifique présent dans les cages d'escaliers, un début d'incendie pourrait se propager rapidement à l'ensemble de l'établissement. Les causes de développement relevées lors de la visite :

- ◆ Potentiel calorifique dû à des stockages divers dans les circulations ou parties communes (escaliers)
- ◆ Présence de locaux à risques mal ou non isolés
- ◆ Mauvais isolement entre les différents volumes
- ◆ Absence d'isolement entre locaux
- ◆ Portes de sas, d'isolement ou de recoupement coincées par des cales
- ◆ Mauvais recoupement (couloirs de grande longueur)
- ◆ Escaliers non protégés
- ◆ Absence de désenfumage

Risques de panique (pour les personnes) :

L'établissement dispose de bâtiments à R+3 avec des escaliers non protégés ainsi que des circulations de grande longueur et le tout, sans désenfumage. Son rôle qui est d'extraire en début d'incendie une partie des fumées et des gaz de combustion afin de maintenir praticables les chemins destinés à l'évacuation du public ainsi qu'à faciliter l'intervention des secours et limiter la propagation de l'incendie ne peut donc pas être garantie.

NOTA : L'établissement est sous avis défavorable à la poursuite de l'exploitation depuis le 30 mars 1995, avis motivé par du non-respect de prescriptions qui portaient principalement sur une demande d'étude de mise en sécurité de l'établissement, incluant l'encloisonnement et le désenfumage des cages d'escalier, le recoupement des couloirs de grande longueur à chaque niveau et l'isolement des locaux à risques.

A ce jour, aucun dossier de mise en sécurité n'a été déposé et la majorité des prescriptions n'ont toujours pas été suivies d'effets.

Source : Rapport de la Sous Commission Départementale de Sécurité (SCDS), 4 novembre 2014.

Ainsi, et depuis 20 ans maintenant, nos enfants et élèves, mais aussi le personnel enseignant, arpentent les couloirs et les salles de classe de ces écoles alors que leur sécurité n'est plus du tout assurée. C'est une situation absolument inacceptable ! Ces 700 enfants et familles ne sont plus seulement oubliés des statistiques du rectorat qui fondent la nouvelle réforme de l'éducation prioritaire. Ils sont aussi oubliés par la municipalité et la préfecture ! Attendent-ils qu'un drame se produise pour commencer à agir ?

Des travaux de rénovation des écoles ont déjà été mis en place dans le quartier du Neuhof (écoles Guynemer, Ziegelwasser, ou Neuhof A, par exemple, et ce, bien après les écoles de centre-ville toujours prioritaires). Alors comment comprendre et accepter une fois de plus que ces enfants et ces familles soient considérés comme la cinquième roue du carrosse ? ⁴ Face à une telle urgence, la municipalité de Strasbourg affirme sans sourciller que des discussions seraient en cours afin de déterminer si les écoles Reuss feront partie du prochain Plan de Rénovation Urbaine (PRU) du Neuhof. De notre point de vue, la question ne devrait même pas se poser tant la réponse est évidente !

4 Les écoles Reuss sont malheureusement absentes du projet municipal actuel de mise en sécurité des écoles. La construction de l'école européenne à 40M d'euros réservée aux fonctionnaires et cadres travaillant dans les institutions européennes, et triés suivant leur profession, semble plus importante à leurs yeux.

Source : <http://www.strasbourg.eu/vie-quotidienne/enfance-education/grands-projets/conditions-securite-confort>

→ POURQUOI NOUS RÉCLAMONS LE CLASSEMENT EN REP+

Les élèves en difficulté ne manquent pas dans nos écoles. Nous accueillons des enfants de 27 nationalités différentes et pour 20 % d'entre eux le français n'est parlé qu'à l'école, pour d'autres il ne peut être pratiqué qu'à l'école puisque les parents ne savent ni lire ni écrire. Ces familles, pour la plupart, vivent dans des situations très précaires, de grande pauvreté, et où les problèmes socio-économiques sont très importants. Il est donc capital que les enseignants disposent d'un maximum de temps à consacrer à ces enfants. Enfin, bon nombre de nos élèves sont en internat ou placés dans des foyers. Autrement dit, venant de familles défavorisées où les problèmes socio-économiques sont très prégnants, ces enfants doivent aussi vivre avec des questionnements familiaux complexes, voire des soucis psycho-affectifs importants.

En bref, ce sont autant de situations compliquées auxquelles les équipes pédagogiques sont confrontées au quotidien, et qui nécessitent de leur part une certaine adaptation, une réflexion et une remise en question permanentes. Un classement en REP+ permettrait aux équipes enseignantes d'aborder plus sereinement ces problématiques et d'accorder encore plus d'attention aux élèves les plus en difficulté. Ce n'est qu'ainsi que ces enfants pourront avoir une chance d'emprunter le chemin de la réussite si cher à nos yeux et à notre école républicaine et laïque.

→ NOS REVENDICATIONS

- Classement en REP+ du Collège du Stockfeld et des écoles Reuss.
- Données chiffrées utilisées par le Rectorat pour effectuer ce classement au sein de toute l'Académie.
- Méthodes de calculs employées pour obtenir ces résultats statistiques.
- Rénovation et mise aux normes de sécurité des écoles Reuss.



Source : Illustrations de Aurélien Cantou, janvier 2015.





→ NOTRE MOBILISATION

Nous sommes mobilisés depuis le début du mois de janvier 2015. Sans aucune réponse satisfaisante pour le moment... Petit récapitulatif de nos actions passées et présentes :

- Courriers au Recteur, à la DASEN, et à la Ministre de l'Education Nationale.
- Pétition signée par l'ensemble des parents d'élèves de nos établissements et envoyée au Recteur, à la DASEN, et à la Ministre.
- Alerte des syndicats enseignants, des élus locaux et des conseillers municipaux.
- Pétition en ligne (plus de 1300 signatures).
- 6 journées «école morte» : les parents répondant à l'appel des représentants des parents d'élèves, ne mettent pas leurs enfants à l'école. Les enseignants sont bien présents, mais l'école est vide, sans élèves.
- Les médias locaux ont été prévenus et couvrent notre mouvement : télévision (France3 Alsace, Alsace20), radio (France Bleu Alsace), presse écrite (L'Alsace, Dernières Nouvelles d'Alsace), internet (Rue89 Strasbourg).
- Manifestations tous les mercredis après-midi : «opération escargot» en voiture au départ des écoles Reuss jusqu'au Rectorat, puis manifestation devant le Rectorat.
- «Opérations coup de poing» : manifestation dans les locaux du Rectorat, occupation de l'annexe du Rectorat.
- Le 6 février, les représentants des parents d'élèves des écoles Reuss se sont vus refuser l'accès au Rectorat par la Police Nationale, alors qu'ils venaient pour participer à une réunion avec le Recteur, et à laquelle ils avaient été conviés par M. Philippe Bies, député. C'est une marque de mépris difficilement supportable !
- Courrier des parents d'élèves à l'attention du Médiateur de l'Education Nationale.
- Le 9 février, une délégation de parents d'élèves et représentants syndicaux est allée à Paris afin d'interpeller la Ministre. Ils ont été reçus au Ministère de l'Education Nationale par un membre du cabinet de Mme Najat Vallaud-Belkacem.
- Interpellations du Maire de Strasbourg (Roland Ries) et du Recteur lors de deux réunions publiques les 18 et 19 février 2015.
- Dépôt de plainte en cours pour «faux et usage de faux».

Pétition en ligne : <https://www.change.org/p/ecole-en-danger-neuhof-strasbourg>

Contact : repstockfeldreuss@outlook.fr

Strasbourg, le 16 mars 2015

Les parents d'élèves et enseignants des écoles Reuss